



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
12 septembre 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Soixante-cinquième session
Genève, 2-4 septembre 2013

**Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique
et du budget-programme sur sa soixante-cinquième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 2 au 4 septembre 2013

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-cinquième session	2
II. Résumé du Président	3
III. Questions d'organisation.....	7
Annexes	
I. Projet de décision pour examen par le Conseil du commerce et du développement.....	9
II. Ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session du Groupe de travail	11
III. Participation	12

I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-cinquième session

Évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant pris connaissance de l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement, 2008-2012 (document TD/B/WP/252), de la documentation annexe de l'évaluation (document TD/B/WP(65)/CRP.2), et des observations du secrétariat sur l'évaluation (document TD/B/WP(65)/CRP.1),

1. *Souligne* l'importance des activités menées au titre du sous-programme 1 et leur utilité s'agissant de promouvoir des politiques et des stratégies économiques pour l'intégration durable et bénéfique des pays en développement dans l'économie mondiale interdépendante;

2. *Remercie* l'équipe d'évaluation indépendante pour le rapport d'évaluation, le secrétariat pour l'appui fourni au processus d'évaluation et le Gouvernement norvégien pour sa contribution financière à l'évaluation;

3. *Souligne* l'importance du processus d'évaluation indépendante à la CNUCED en tant qu'il contribue à l'échange d'informations, à l'acquisition de connaissances et à l'amélioration de l'efficacité et de la transparence du programme;

4. *Prend note* du rapport d'évaluation, des observations du secrétariat et de leur présentation pendant la session;

5. *Prend spécialement note* des conclusions et des recommandations figurant dans le rapport d'évaluation et demande aux coordonnateurs régionaux de tenir des consultations informelles à leur propos et concernant les observations du secrétariat sur l'évaluation de façon que le Groupe de travail, à sa soixante-sixième session, conseille le secrétariat sur les dispositions à prendre par la suite;

6. *Prie* le secrétariat de réaliser le plan d'évaluation pour 2014, comme suit:

- Évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED: Investissement et entreprises;

7. *Prend note* du plan d'évaluation proposé pour 2015, qui sera réexaminé par le Groupe de travail à sa soixante-huitième session, comme suit:

- Évaluation externe du sous-programme 3 de la CNUCED: Commerce international.

Suite donnée aux évaluations: Troisième rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables

(Point 4 c) ii) de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant pris note du rapport et du débat sur la suite donnée à l'évaluation externe des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits États économiquement et structurellement faibles et vulnérables,

1. *Se félicite* des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits États économiquement et structurellement faibles et vulnérables;

2. *Invite* le secrétariat à continuer de renforcer ses activités de coopération technique en faveur de ces catégories de pays.

II. Résumé du Président

A. Compte rendu des travaux

1. La soixante-cinquième session du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a eu lieu à Genève (Suisse) du 2 au 4 septembre 2013.

B. Déclarations liminaires

2. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a ouvert la session. Des déclarations ont ensuite été prononcées par le représentant de l'Équateur au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de l'Iraq, au nom du Groupe des États d'Asie; le représentant de la République dominicaine, au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes; le représentant de l'Éthiopie, au nom du Groupe des États d'Afrique; le représentant de la Lituanie, au nom de l'Union européenne; le représentant du Bénin, au nom du Groupe des pays les moins avancés; le représentant de l'Égypte; et le représentant de la Chine.

3. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a donné un aperçu général des activités de coopération technique menées par l'organisation en 2012, indiquant que les dépenses totales étaient restées stables. Les contributions aux fonds d'affectation spéciale ont atteint 32,8 millions de dollars, montant plus faible qu'en 2011, du fait principalement que le financement national du programme du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) a diminué. Le programme du Système douanier automatisé (SYDONIA) reste la première activité d'assistance technique de la CNUCED, suivi du programme SYGADE. Les deux programmes ont représenté 57 % des dépenses totales. Les contributions de pays en développement ont continué d'augmenter, représentant 42,7 % du total des contributions, soit un montant de 14,5 millions de dollars, mais ces contributions sont allées en grande partie au financement de projets SYDONIA et SYGADE dans les pays qui les avaient versées. Les contributions de pays développés, d'un montant de 9,7 millions

de dollars, avaient baissé d'environ 35 % par rapport à 2011 et représenté 30 % des contributions totales. Les projets de pays, pour la première fois, ont constitué la plus grande partie des dépenses de projets, soit 48 %, suivis des projets interrégionaux (39 %) et des projets régionaux (13 %). La part des dépenses totales allouée aux pays les moins avancés, soit 42 %, a continué d'augmenter, selon une tendance installée maintenant depuis dix ans.

4. L'action visant à renforcer l'impact et l'efficacité de l'assistance de la CNUCED s'est poursuivie. Les méthodes de gestion axée sur les résultats ont été renforcées en 2012 et une stratégie de mobilisation de fonds a été présentée aux États membres pour examen. La CNUCED a continué de s'investir pour soutenir la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, en particulier dans le cadre de ses activités en qualité de coordonnateur du Groupe interinstitutions sur le commerce et les activités productives.

5. En ce qui concerne l'évaluation des activités de la CNUCED, le Secrétaire général adjoint a souligné que les évaluations jouaient un rôle de moyen de preuve pour ce qui est des résultats obtenus et de la performance institutionnelle et étaient un moyen de renforcer la transparence et d'aider l'organisation à évoluer. Les rapports qui seraient examinés par le Groupe de travail au titre du point 4 de l'ordre du jour aideraient la CNUCED et ses partenaires à faire en sorte que l'institution continue de s'améliorer de façon à proposer des résultats optimaux.

6. Le Secrétaire général adjoint a remercié l'équipe d'évaluation pour son rapport d'évaluation du sous-programme 1 de la CNUCED et a assuré aux États membres que le secrétariat de la CNUCED prendrait les dispositions voulues, en s'appuyant sur les décisions du Groupe de travail, pour améliorer et renforcer l'efficacité du sous-programme.

7. Les délégations prenant ensuite la parole, tous les représentants ont souligné l'importance de la coopération technique, pilier fondamental de l'action de la CNUCED. Un certain nombre ont souligné la nécessité de veiller aux synergies avec les deux autres grands domaines d'action de la CNUCED. La plupart des représentants se sont inquiétés de la diminution des contributions des pays développés et ont exhorté les donateurs qui sont en mesure de le faire à maintenir leur soutien aux activités de coopération technique de la CNUCED. Bon nombre de représentants ont mentionné l'importance d'un financement pluriannuel prévisible de façon à permettre la continuité des activités. Plusieurs représentants ont dit soutenir le secrétariat dans ses efforts pour s'acquitter plus efficacement de ses activités de coopération technique. Plusieurs représentants ont souligné la nécessité de simplifier la structure financière, de réduire la fragmentation et de regrouper les activités en créant des fonds d'affectation spéciale thématiques pluriannuels et multidonateurs.

8. Bon nombre de représentants ont salué les efforts faits par le secrétariat pour mettre en place une méthode de gestion axée sur les résultats et améliorer le contrôle de la qualité des projets, et l'ont invité à poursuivre ces efforts.

9. Plusieurs représentants ont souligné que la coopération technique de la CNUCED devait continuer de répondre aux besoins divers de ses bénéficiaires en fonction de leurs priorités de développement nationales. À cet égard, ils ont estimé que la liste des demandes d'assistance technique devrait être un outil fondamental pour les donateurs pour allouer leurs contributions de façon à garantir la transparence et la prise en main par le pays.

10. Bon nombre de représentants ont exprimé leur satisfaction au sujet du maintien de la tendance à la hausse des dépenses en faveur des pays les moins avancés et ont demandé au secrétariat de faire tout son possible pour que les PMA bénéficient d'un rang de priorité élevé dans les programmes de coopération technique de la CNUCED. Bon nombre ont aussi salué le rôle croissant de la CNUCED dans des activités liées à la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé et l'ont invitée à allouer des ressources en priorité à ces activités.

11. Plusieurs représentants ont noté la participation de la CNUCED à des activités nationales dans le cadre de l'initiative «Unis dans l'action» et en tant qu'organisme coordonnateur du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives.

12. Le représentant d'un groupe régional a souligné l'importance de la cohérence de l'assistance technique de la CNUCED avec les activités d'autres organisations internationales, dont l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Centre du commerce international, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, et la nécessité d'une stratégie de partenariat de la CNUCED plus claire.

13. Bon nombre de représentants ont pris note du projet de stratégie de mobilisation de fonds pour la coopération technique de la CNUCED et de la feuille de route présentée dans les recommandations connexes. Le représentant d'un groupe régional a estimé que la CNUCED devait voir au-delà des donateurs traditionnels et trouver des moyens d'accroître le nombre de donateurs.

14. Bon nombre de représentants ont salué la contribution importante des deux principaux programmes de coopération technique de la CNUCED, SYDONIA et SYGADE. Un certain nombre ont aussi salué la contribution de projets à l'appui de la facilitation du commerce, des accords internationaux d'investissement, d'activités liées à la promotion de l'investissement, du développement des entreprises, des politiques de la concurrence et de l'accession à l'Organisation mondiale du commerce, et la contribution du programme «Train for Trade», des cours régionaux sur les grands problèmes économiques internationaux et de l'Institut virtuel. Le représentant d'un groupe régional a souligné l'importance du maintien de l'aide de la CNUCED au peuple palestinien et a souhaité que ce programme soit renforcé compte tenu des besoins urgents de la région.

15. Le représentant d'un groupe régional a souligné qu'il importait que la CNUCED poursuive ses efforts pour coopérer étroitement avec des partenaires nationaux et régionaux dans l'exécution des projets de coopération technique.

16. En ce qui concerne le point de l'ordre du jour consacré à l'évaluation, plusieurs représentants ont salué les résultats globalement positifs de l'évaluation des programmes et des projets analysés en 2012. En outre, un représentant a souligné la nécessité de prévoir des activités de suivi dans le plan des projets de façon à contribuer à la durabilité des projets, et a salué le rapport du secrétariat intitulé «Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général», où il était indiqué que les responsables de projet devaient envisager expressément et systématiquement de travailler avec le gouvernement à la définition des partenaires possibles pour les activités de suivi éventuellement prévues.

17. Bon nombre de représentants ont salué le rapport intitulé «Évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement, 2008-2012». Bon nombre ont rappelé les observations du rapport selon lesquelles, dans l'ensemble, le sous-programme avait obtenu de bons résultats et abouti à des produits de qualité. Un représentant s'est félicité des publications issues du sous-programme. Les représentants de deux groupes régionaux ont estimé que le sous-programme 1 obtenait des résultats de très bon niveau avec des ressources limitées.

18. Un représentant a demandé que la CNUCED continue de procéder à une analyse systématique des risques de l'économie mondiale et de l'effet de la sortie des politiques actuelles, utilisées temporairement pour traiter la crise économique, et d'évaluer les conséquences pour les pays en développement. Le représentant a invité la CNUCED à continuer d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés à identifier des politiques leur permettant de développer leur économie de manière durable et équitable.

19. Un représentant a partagé l'avis de l'équipe d'évaluation selon lequel le sous-programme 1 devait améliorer son cadre de gestion axée sur les résultats et promouvoir le renforcement des capacités en vue d'une mondialisation centrée sur le développement. Un autre représentant a engagé la CNUCED à utiliser les recommandations pour améliorer l'efficacité, l'utilité et l'impact des activités du sous-programme.

20. Le représentant d'un groupe régional a souligné la nécessité d'aller de l'avant dans l'examen des recommandations issues de l'évaluation intitulée «Évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement», en vue de leur approbation.

C. Séances informelles

21. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séance informelle.

D. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

(Point 3 de l'ordre du jour)

22. Au cours des débats sur ce point de l'ordre du jour, deux représentants ont noté que les participants n'avaient pas eu la possibilité d'examiner complètement le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED (UNCTAD/OSG/MISC/2013/1) au cours de la soixante-cinquième session du Groupe de travail. Un représentant a indiqué qu'un groupe d'États membres avait donc tenu des consultations internes sur le projet de stratégie. Si ces États membres souscrivaient globalement aux principaux objectifs envisagés pour le projet de stratégie, ils auraient souhaité un dialogue plus approfondi de sorte qu'il soit pleinement répondu aux questions et aux préoccupations des États membres. Le projet de stratégie de mobilisation de fonds devait être examiné plus avant, comme cela était indiqué dans le projet de décision convenu à la présente session du Groupe de travail pour examen par le Conseil du commerce et du développement.

E. Décisions du Groupe de travail

1. Projet de décision pour examen par le Conseil du commerce et du développement: Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement (Point 3 de l'ordre du jour)

23. Le Groupe de travail a approuvé un projet de décision sur l'examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement devant être présenté à la soixantième session du Conseil du commerce et du développement du 16 au 27 septembre 2013 (voir annexe I).

2. Conclusions concertées (Points 4 b) et c) ii) de l'ordre du jour)

24. Le Groupe de travail a élaboré des conclusions concertées sur l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement (point 4 b) de l'ordre du jour) et sur la suite donnée aux évaluations (point 4 c) ii) de l'ordre du jour).

3. Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement
(Point 4 c) i) de l'ordre du jour)

25. À l'issue des délibérations au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail a décidé que cette question serait examinée plus avant par les coordonnateurs régionaux, qui rendraient compte des conclusions de ce débat à la soixante-sixième session du Groupe de travail.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

26. À la séance plénière d'ouverture, le 2 septembre 2013, le Groupe de travail a élu M. Mikhail Khvostov (Biélorus) Président et M. Moshe Kao (Lesotho) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

27. À la même séance, le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WP/251), qui se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED:
 - a) Évaluation des activités de la CNUCED: Aperçu général;
 - b) Évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement;
 - c) Suite donnée aux évaluations:
 - i) Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement;
 - ii) Troisième rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

**C. Ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session
du Groupe de travail**

(Point 5 de l'ordre du jour)

28. À sa séance plénière de clôture, le 4 septembre 2013, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session (voir annexe II).

**D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce
et du développement**

(Point 7 de l'ordre du jour)

29. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa soixante-cinquième session.

Annexe I

Projet de décision pour examen par le Conseil du commerce et du développement

Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

(Point 3 de l'ordre du jour)

Le Conseil du commerce et du développement,

1. *Prend note* des activités de coopération technique réalisées par le secrétariat de la CNUCED en coopération avec les bénéficiaires, les partenaires de développement et d'autres organisations internationales et relève en outre que les dépenses au titre des activités de coopération technique de la CNUCED sont restées stables en 2012 par rapport à 2011;

2. *Se déclare préoccupé* par la diminution des contributions indiquée au chapitre I du document TD/B/WP/253, tout en tenant compte des difficultés résultant de la crise financière et économique mondiale;

3. *Invite* les partenaires de développement en mesure de le faire à verser des contributions pluriannuelles pour les activités de coopération technique de la CNUCED de façon à accroître la transparence et la prévisibilité de la planification et la pérennité de l'exécution des programmes d'assistance technique, et souligne l'utilité de fonds d'affectation spéciale à contributions non réservées;

4. *Constate avec satisfaction* que les dépenses en faveur des pays les moins avancés ont continué d'augmenter et prie le secrétariat de continuer de faire en sorte que ces pays soient prioritaires;

5. *Prend note* de la participation accrue de la CNUCED à des activités liées à l'application du Cadre intégré renforcé et invite le secrétariat à continuer de renforcer sa contribution au Cadre;

6. *Prend note* des initiatives du secrétariat visant à regrouper les activités de coopération technique de la CNUCED en fonds d'affectation spéciale multidonateurs, pluriannuels et thématiques, de façon à promouvoir une plus grande cohérence dans la planification et la mise en œuvre de ces activités tout en garantissant l'appropriation par les pays, et prie le secrétariat de prévoir des mécanismes efficaces de suivi et de responsabilité pour ces fonds et de continuer de garantir des synergies efficaces entre les trois grands domaines d'action de la CNUCED;

7. *Prend note également* du travail mené par le secrétariat pour garantir et développer l'utilisation de méthodes de gestion axée sur les résultats, souligne l'importance de ce processus dans l'exécution de l'assistance technique, y compris l'utilisation d'indicateurs de résultats normalisés de l'ONU qui mesurent l'impact au cours de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation, et le fait que l'assistance technique doit être menée de manière efficace et transparente, en contribuant à l'efficacité et à la qualité des travaux de la CNUCED, et demande au secrétariat de poursuivre ses efforts en ce sens;

8. *Invite* tous les donateurs à utiliser la compilation de demandes établie par le secrétariat, outil pertinent leur permettant d'allouer leurs contributions en fonction des besoins et des priorités des pays bénéficiaires, de façon à garantir la transparence et l'appropriation des activités de coopération technique de la CNUCED;

9. *Note* avec satisfaction le rôle directeur de la CNUCED au sein du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives;

10. *Prend note* du projet de stratégie de mobilisation de fonds pour la coopération technique de la CNUCED, en reconnaît l'importance et attend avec intérêt la poursuite de son examen et les améliorations supplémentaires qui pourront y être apportées dans un cadre formel de sorte que les efforts de mobilisation de fonds permettent le niveau de ressources nécessaire pour répondre à la demande croissante de coopération technique.

Annexe II

Ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017.
4. Suite donnée aux évaluations:
 - a) Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement;
 - b) Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement.
5. Ordre du jour provisoire pour la soixante-septième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe III

Participation*

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Algérie	Lesotho
Bélarus	Mexique
Chine	Pérou
Iran (République islamique d')	Suisse

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Angola	Iraq
Autriche	Jamaïque
Barbade	Japon
Bénin	Jordanie
Brésil	Koweït
Burkina Faso	Lituanie
Chili	Madagascar
Cuba	Pakistan
Corée (République populaire démocratique de)	Panama
Émirats arabes unis	Philippines
Espagne	Pologne
Finlande	Singapour
France	Soudan
Guatemala	Trinité-et-Tobago
Guinée	Turquie
Indonésie	Venezuela (République bolivarienne du)
	Zimbabwe

3. L'observateur ci-après était représenté à la session:

État de Palestine

4. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée à la session:

Union européenne

* Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/WP(65)/Inf.1.